



**RAPPORT SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE LÉVIS
PRÉSENTÉ PAR LA MAIRESSE
MME DANIELLE ROY MARINELLI**

3 novembre 2008

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Je vous présente ce soir mon quatrième rapport sur la situation financière de la Ville de Lévis prévu par l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport doit être présenté une fois par année, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget. Les éléments suivants y sont dévoilés :

- ✓ les états financiers 2007 et les rapports des vérificateurs ;
- ✓ les indications préliminaires sur les états financiers 2008 ;
- ✓ le programme triennal d'immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010 ;
- ✓ les orientations générales du programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 ;
- ✓ les orientations générales du budget 2009.

Pour compléter ce rapport et tel qu'exigé par l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* et par la *Loi sur les cités et villes*, le détail des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou supramunicipal de même que le détail des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la Ville vous sont présentés dans les annexes A et B.

Les états financiers 2007 et les rapports des vérificateurs

Les résultats et les surplus

Les opérations municipales de l'année 2007 se sont soldées par des revenus additionnels de 9,3 M \$, des dépenses additionnelles de 4,6 M \$ atténuées par l'utilisation de réserves financières et de surplus pour un montant de 2,9 M \$, laissant ainsi un résultat net favorable de 7,6 M \$, soit 4,8 % du budget global de 158 M \$. Au 31 décembre 2007, le surplus non affecté totalisait 10,5 M \$ tandis que le surplus affecté s'élevait à 5,3 M \$ dont 2,3 M \$ provenant de la nouvelle ville et le solde de 3,0 M \$ appartenant aux ex-villes.

De ce surplus non affecté de 10,5 M \$, un montant de 3,3 M \$ a été utilisé au cours de l'année 2008 :

- ✓ pour renflouer diverses réserves financières à la hauteur de 1,2 M \$;
- ✓ pour défrayer une opération « Asphaltage » pour un montant de 1,0 M \$;
- ✓ pour augmenter le fonds de roulement de 500 000 \$ afin de le porter à 5,2 M \$;
- ✓ pour payer des dépenses non récurrentes de l'ordre de 600 000 \$;

laissant ainsi un solde inutilisé à ce jour de 7,2 M \$.

Le surplus affecté appartenant aux dix ex-villes de 3,0 M \$ au 31 décembre 2007 s'élève à ce jour à 1,8 M \$. L'utilisation de 1,2 M \$ en 2008 a servi à réduire les dettes de 1,0 M \$ de certaines ex-villes afin que les contribuables concernés puissent en profiter directement sur leur prochain compte de taxes et à payer 200 000 \$ d'honoraires juridiques liés à des litiges antérieurs au regroupement.

L'endettement

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2007 se chiffrait à 189,6 M \$, en hausse de 14,5 M \$ par rapport à la même date l'an passé dont un montant de 5,1 M \$ provient de l'augmentation de la dette de nos organismes paramunicipaux (la Régie des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour 3,2 M \$ et la Société de transport de Lévis pour 1,9 M \$). On se souviendra que cet endettement se situait à 181,8 M \$ lors de la naissance de la nouvelle Ville au 1^{er} janvier 2002.

Bien que l'endettement propre à la ville de Lévis ait augmenté de 9,4 M \$ au cours de la dernière année, il est important de noter que cette hausse n'a eu aucun impact sur le compte de taxes des contribuables en 2008. En effet, nous avons investi 9,7 M \$ pour des projets générateurs de revenus, qu'on appelle aussi des projets autofinancés. Citons les projets domiciliaires et plus récemment, le Centre de congrès et d'exposition de Lévis qui augmentent notre dette à long terme sans générer d'impact sur le fardeau fiscal des contribuables. Les revenus additionnels de taxation compensent entièrement les frais de financement inhérents à ces projets.

Pour cette raison, nous surveillons davantage l'évolution du ratio d'endettement sur la richesse foncière uniformisée. Au cours des dernières années, ce ratio a évolué de la façon suivante :

- ✓ au 31 décembre 2005 : notre ratio : 2,94 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,28 % ;
- ✓ au 31 décembre 2006 : notre ratio : 2,56 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,93 % ;
- ✓ au 31 décembre 2007 : notre ratio : 2,39 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,83 %.

Tel que nous nous y étions engagés pour chacune des années de notre mandat, une partie du surplus non affecté, soit 187 000 \$, a été consacrée au remboursement de la dette lors de l'émission d'obligations effectuée en mai dernier. Nous entendons poser un geste similaire

en 2009.

Les rapports des vérificateurs

Depuis le regroupement, le rapport financier de la Ville est attesté par deux rapports de vérificateurs, soit celui de la firme externe de comptables agréés Lemieux Nolet, s.e.n.c. ainsi que celui du vérificateur général de la Ville. Les rapports annuels des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ont été émis sans restriction. Ces rapports stipulent que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2007 ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Les indications préliminaires sur les états financiers 2008

Le trésorier déposera ce soir son rapport semestriel sur les revenus et dépenses de la Ville. Ce rapport fait mention des revenus et des dépenses comptabilisés au 29 septembre 2008 ainsi que ceux projetés au 31 décembre 2008.

Un surplus de l'ordre de 868 000 \$ est anticipé sur l'ensemble des prévisions budgétaires de 169,0 M \$, soit 0,5 % du budget 2008. On se souviendra qu'au 30 avril dernier, un déficit de 2,4 M \$ était appréhendé en raison principalement de la rigueur de l'hiver (4,6 M \$ de dépassement). Pour arriver à renverser la situation, toutes les directions ont été interpellées pour prendre les mesures nécessaires afin de diminuer leurs dépenses au maximum sans affecter la qualité des services aux contribuables. Des efforts ont également été consentis afin de maximiser les revenus.

Le léger surplus de près de 900 000 \$ est le fruit des éléments suivants :

- ✓ de revenus nets additionnels de 3,3 M \$;
- ✓ de dépenses nettes additionnelles de 6,5 M \$;
- ✓ de l'utilisation du surplus de 1,1 M \$ pour payer des dépenses non récurrentes ;
- ✓ et de l'utilisation des réserves financières à la hauteur de 3,0 M \$.

Toujours en lien avec les finances municipales, j'aimerais souligner l'atteinte des objectifs suivants :

- ✓ dépassement de l'objectif de récupérer 450 000 \$ dans la masse salariale. La récupération anticipée selon le rapport du trésorier est de 1 465 000 \$, donc un dépassement de notre objectif de plus d'un million de dollars.
- ✓ atteinte de l'objectif d'économie et d'efficacité de 200 000 \$ inscrit dans le budget 2008 (à lui seul, le travail au niveau de la facturation et de l'optimisation de la tarification d'Hydro-Québec a généré une économie de 275 000 \$);
- ✓ atteinte de l'objectif de ne pas dépasser 30 M \$ d'emprunts nets en 2008 (un peu moins de 29 M \$ est anticipé).

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2008, 2009 et 2010

Le PTI pour les années 2008, 2009 et 2010 prévoit des investissements de 242,0 M \$, dont 101,0 M \$ (42 %) financés par des emprunts à long terme pouvant avoir un impact sur l'effort fiscal global des contribuables. Le solde de 141,0 M \$ est composé de projets s'autofinçant ou financés par des subventions gouvernementales, des contributions de promoteurs, le fonds d'administration, le fonds de roulement, la réserve financière pour le développement du territoire ainsi que le fonds réservé pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Des projets, pour un montant brut de 94,0 M \$, étaient prévus pour l'année 2008. Le PTI établit

une liste de possibilités dont la réalisation concrète dépend en partie de facteurs extérieurs à la Ville, comme l'évolution des programmes d'aide aux infrastructures des gouvernements supérieurs. Actuellement, les immobilisations réalisées et payées se chiffraient à environ 29,0 M \$ répartis sur environ 275 projets. L'année 2008 devrait se terminer avec des investissements bruts d'environ 68,0 M \$ dont moins de 29,0 M \$ d'emprunts nets. La différence de 39,0 M \$ est absorbée par des subventions gouvernementales, la contribution des promoteurs immobiliers au développement de nos réseaux et d'autres sources de financement ne requérant pas d'emprunts à long terme.

Parmi les plus importants, j'aimerais signaler les projets suivants :

- | | |
|---|-------------|
| ✓ la réfection d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie (dont la mise à niveau et l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement Desjardins) | 24,0 M \$; |
| ✓ le Centre de congrès et d'exposition de Lévis | 9,0 M \$; |
| ✓ la machinerie et les véhicules | 3,0 M \$; |
| ✓ les investissements dans les parcs industriels | 2,9 M \$; |
| ✓ les projets relatifs aux technologies de l'information | 1,5 M \$. |

Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2009, 2010 et 2011

En toute cohérence avec notre engagement électoral, le prochain PTI sera à nouveau composé de projets prioritaires en fonction de l'entretien et de la mise aux normes des équipements et des infrastructures. Ces investissements généreront des gains d'efficacité de même qu'un impact favorable sur la sécurité des personnes et des biens. Certains projets découlent d'obligations gouvernementales.

Tous les programmes de subvention et de financement disponibles pour réaliser les investissements majeurs seront encore et toujours scrutés à la loupe. Étant donné que l'accroissement de capacité des infrastructures municipales n'est pas admissible au programme d'aide financière disponible au MAMR, il appert que les subventions attendues soient moindres que celles escomptées. Le prochain PTI laissera donc une grande place à la mise à niveau et à l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement Desjardins pour un montant global estimé à près de 60 M \$.

L'enjeu est toujours de taille pour notre Ville. Nous devons doter l'arrondissement Desjardins d'une usine de traitement de l'eau potable arrimée aux normes actuelles, tout en sachant que des projets s'avèrent nécessaires ailleurs à Lévis.

Les orientations générales du budget 2009

La belle période d'effervescence dont profite la communauté lévisienne permet d'affirmer toujours davantage un leadership dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Le fruit de cette récolte est plus qu'économique. Tout en maintenant un niveau de taxation très compétitif, on ressent et on vit le vent positif de collaboration sur notre ville. Les projets sont nombreux, mais de surcroît, ils se concrétisent partout sur le territoire. Avec l'expérience de surplus des dernières années, les statistiques de mise en chantier ainsi que les données socio-économiques de notre milieu, nous avons estimé les revenus du budget 2008 de façon moins conservatrice. Le récent rapport du trésorier laisse entrevoir un écart favorable de moins de 1 % de l'ensemble des revenus de taxes.

Pour 2009, nous demeurons optimistes grâce aux excellentes perspectives de développement déjà annoncées dans les trois arrondissements de notre ville. Le parc industriel et commercial à la sortie 305 de l'Autoroute 20 dans le secteur de Saint-Nicolas, la suite des investissements dans le pôle commercial de la tête des ponts, l'Innoparc de Lévis, le parc d'affaires évalué à 50 M \$ de Desjardins Sécurité financière et le quartier Miscéo (quelque 160 M \$ d'ici 5 ans autour du Centre de congrès et d'exposition) suggèrent une stabilité des revenus à court terme. Une très grande prudence et une rigueur exemplaire seront toutefois de mise car le défi de l'instabilité économique mondiale comporte sa part d'inconnu. Des promoteurs pourraient reporter leur échéancier de projet pour des raisons de financement resserré. Aussi, le comité des finances estime que certains éléments pourraient avoir un impact non négligeable sur le prochain budget, à savoir l'équité salariale, le renouvellement de toutes les ententes de travail, la chute des marchés boursiers internationaux et la hausse des prix de l'énergie.

Le comité des finances piloté par madame Anne Ladouceur a donc recommandé de tenir compte d'une douzaine d'orientations budgétaires, notamment :

- ✓ de n'inclure que les augmentations auxquelles sont rattachées des dépenses énergétiques ou des ajustements annuels tels des clauses d'indexation selon l'indice des prix à la consommation, des contrats renouvelés et des augmentations de quantité liées au développement de notre Ville. Les autres seront étudiées sous la rubrique « préoccupations » ;
- ✓ de poursuivre la récupération de la masse salariale (450 000 \$) ;
- ✓ de limiter au minimum la croissance de la masse salariale et le nombre d'effectifs personnes/année ;
- ✓ de maintenir l'objectif de 200 000 \$ de récupération en raison de gestes d'efficience et d'efficacité ;
- ✓ de réviser la tarification des biens et services ;
- ✓ de maintenir les efforts pour la recherche de programmes de subvention de toutes sources afin de minimiser l'effort fiscal de nos contribuables ;
- ✓ de n'utiliser le surplus non affecté que pour des éléments non récurrents ;
- ✓ de limiter à 30 M \$ le montant d'emprunts nets à respecter au PTI ;
- ✓ de maintenir notre position avantageuse par rapport aux autres grandes villes québécoises quant à l'endettement total net à long terme sur la richesse foncière uniformisée.

Bien entendu, nous visons constamment à minimiser la variation du compte de taxes. À cet égard, les simulations budgétaires décennales de l'Administration incorporent déjà plusieurs éléments prévisibles d'augmentation de dépenses dont :

- ✓ la mise à niveau du service de protection contre les incendies sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ la poursuite du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

- ✓ le renouvellement des ententes de travail pour les six groupes d'employés (policiers, pompiers, cadres, cols bleus, cols blancs et professionnels) ;
- ✓ le coût des élections municipales de novembre 2009 ;
- ✓ l'augmentation prévisible de l'indice des prix à la consommation.

Nous devons également tenir compte de certains autres éléments importants lors de la confection du prochain budget dont le dépôt est prévu au début décembre :

- ✓ les augmentations importantes des coûts liés à l'énergie pour la Ville et la Société de transport de Lévis, avec tous les dommages collatéraux sur l'ensemble des produits liés au pétrole ;
- ✓ le renouvellement de nombreux contrats avec une clause d'indexation liée à l'IPC et aux carburants dont l'effet combiné atteint plus de 7 % ;
- ✓ l'augmentation majeure (plus de 1 M \$) du récent contrat de collecte et de transport des déchets ;
- ✓ l'obligation gouvernementale de tenir les prochaines élections en mode manuel plutôt qu'en mode électronique.

Comme autre orientation, nous entendons poursuivre l'harmonisation des différents niveaux de taxation hérités des anciennes villes au rythme que nous avons suivi depuis le début, c'est-à-dire entre 1 % et 2 % alors que la Loi permet d'aller jusqu'à 5 %. Nous continuons cette pratique en guise d'effort de solidarité de tous les contribuables de la Ville. Cela signifie que les secteurs qui paient plus que la moyenne tolèrent que les écarts se corrigent plus lentement afin que l'impact ne soit pas trop lourd sur les secteurs qui paient moins.

Conclusion

L'année 2009 constitue la dernière étape de notre mandat de quatre ans. Le temps passe vite quand l'harmonie règne et que le contexte est favorable à la collaboration et à l'effervescence. Quand ça va bien, on ne se pose jamais la question, « quand est-ce que ça finit ? ». Parce que nous y arrivons, nous résumons ainsi chacun des trois budgets précédents.

- ✓ 2006 ; la correction d'une organisation sous-développée.
- ✓ 2007 ; la mise en place d'une organisation efficiente afin de se donner les moyens de se développer.
- ✓ 2008 ; la consolidation pour atteindre une vitesse de croisière de grande ville du Québec.

Cette vitesse de croisière, nous voulons la garder. Le plan de gouvernance de la Ville de Lévis, magnifique exemple de mobilisation politico-administrative, procurera la cohérence à long terme de l'organisation pour soutenir sa croissance. Il s'appuie sur cinq axes que sont la communauté, l'environnement, le développement économique, le positionnement et l'organisation. De plus, un outil complet et performant de simulation budgétaire décennale permet à l'Administration d'anticiper l'effet de nos décisions sur le fardeau fiscal collectif. Voici deux exemples illustrant comment la Ville de Lévis s'est dotée rapidement de leviers modernes et d'une attitude positive. Collectivement, nous croyons en nos capacités et dans le berceau de la coopération qu'est Lévis, il y a place à l'initiative et à la réalisation d'un milieu de vie enviable.

Je vous remercie de votre attention.

Danielle Roy Marinelli

Mairesse de la Ville de Lévis

ANNEXE A

Rémunération et allocation des membres du conseil pour l'année 2008

Sommes payables par la Ville de Lévis

Conseil

Mairesse (pour l'ensemble de ses fonctions – Ville et organismes)	125 099 \$
Conseillères et conseillers (15)	27 297 \$
Mairesse suppléante	2 730 \$

Comité exécutif

Vice-présidente	30 027 \$
Membres du comité (4)	27 297 \$

Présidents d'arrondissements

Arrondissement de Desjardins	15 575 \$
Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est	15 575 \$
Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest	15 575 \$

Allocation de dépenses

50 % de la rémunération jusqu'à un maximum de	14 242 \$
---	-----------

Sommes payables par la Communauté métropolitaine de Québec ⁽¹⁾

Conseil

Présidente	8 310 \$
Vice-président	8 310 \$
Membres du conseil	5 540 \$

Comité exécutif

Présidente	8 310 \$
Vice-présidente	8 310 \$
Membres du comité	5 540 \$

Commission

Président	8 080 \$
Vice-présidente	6 560 \$
Membres d'une commission	6 260 \$

Allocation de dépenses

50 % de la rémunération est versée à titre d'allocation de dépenses. Si cette allocation excède le maximum établi par la loi (14 242 \$), elle est versée à titre de rémunération.

⁽¹⁾ En fonction des informations reçues de la Communauté métropolitaine de Québec, la rémunération devrait être indexée rétroactivement au 1^{er} janvier 2008 en fonction du taux d'indexation devant être adopté le 20 novembre prochain.

Sommes payables par la Société de transport de Lévis

Conseil d'administration (par séance)

Président	338 \$
Vice-président	150 \$
Membres du conseil	112 \$
Membres de comité ad hoc	51 \$

Allocation de dépenses

Une allocation d'un tiers de la rémunération est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes à la charge de membre du conseil d'administration et qu'un tel membre ne se fait pas rembourser conformément au chapitre III de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Sommes payables par la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Conseil d'administration (par séance)

Président	255 \$
Administrateur	128 \$

ANNEXE B

Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la Ville de Lévis daté du 5 novembre 2007

Tel que spécifié à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, cette liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Vous trouverez donc tous ces renseignements à l'annexe B ([Liste des contrats 2008](#))